

Règlement intérieur médiathèque - AGOS Bordeaux

(version du 06/02/2024)

I - Conditions générales

- La médiathèque est ouverte à tous les membres des équipes et services, quelque soit l'employeur ou le type de contrat, les personnels de l'accueil, les CDD de plus de 6 mois et le personnel de la cafétéria.
- La consultation et le prêt à domicile des documents sont gratuits.
- Les horaires d'ouverture habituels sont le mardi et le jeudi, de 12h30 à 13h30, sous réserve de la disponibilité des bénévoles.
- Les permanences sont indiquées dans le calendrier Zimbra, consultable à <https://zimbra.inria.fr/home/bordeaux-mediathèque-agos@zimbra-local.inria.fr/Calendar.html>
- Les catalogues et plus généralement les informations sur la médiathèque sont disponibles sur <https://agos-bso.gitlabpages.inria.fr/mediathèque/>
- Ce règlement intérieur est consultable à <https://agos-bso.gitlabpages.inria.fr/mediathèque/>
- Une console Switch avec quelques jeux et un piano sont utilisables pendant les heures d'ouverture mais ne peuvent pas être empruntés.

II - Inscription

- L'inscription se fait sur place, sur présentation d'un badge Inria, et est valable pour une année entière, ou jusqu'à la fin du contrat de la personne (si inférieure à 1 an). **Il sera demandé de signer ce règlement à l'ouverture du compte.**
- Le renouvellement des inscriptions se fait tous les ans à la date anniversaire.

III - Modalités d'emprunt

- La médiathèque propose au prêt : des bandes dessinées, des guides touristiques, des jeux de société et des romans.
- Le nombre de documents à emprunter et la durée du prêt sont les suivants:

Type de document	Maximum par individu	Durée de l'emprunt
BDs	3	15 jours
Livres	2	1 mois
Jeux	2	1 mois
Guide	2	1 mois

- En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur. En cas de détériorations répétées, l'usager peut perdre son droit au prêt de façon provisoire ou définitive.

Fait à Talence, le

Nom Prénom :

Signature :

